

**Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de Question n°  
la Vie Associative et des Relations Internationales**

**Relations internationales**

**REF : DVARI2012049**

**Signataire : CS/RH**

Séance du Conseil Municipal du 31/01/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

**OBJET : Prise en charge des frais de mission de Jacques Salvator et de Brahim Hedjem lors de l'attribution du "ReStore Award" au Centre Commercial le Millénaire le 18 avril 2012 à Berlin.**

**EXPOSE :**

Le Centre commercial, *le Millénaire*, s'est vu décerner son premier prix international, le Restore Award 2012 par l'International Council of Shopping Centers (ICSC) dans la catégorie Nouveaux développements pour son originalité, sa beauté et la qualité de son intégration urbaine, devant quatre concurrents, turcs, néerlandais et allemands.

En l'absence de l'architecte-urbaniste Antoine Grumbach, c'est le Maire d'Aubervilliers, Jacques Salvator, son adjoint au commerce, Brahim Hedjem, et Denis Alalouf, Directeur de la production Île-de-France chez Ségécé, qui ont réceptionné le prix à Berlin le 18 avril 2012.

Ce prix récompense à la fois les développeurs et les autorités locales pour le succès de leur collaboration réussie ayant créé un centre qui contribue de façon durable à l'aménagement du territoire et à la requalification urbaine.

Le voyage et les repas ont été pris en charge par le Centre commercial. Seules les deux nuitées d'hôtel qui s'élèvent à 354 € sont restées à la charge de la commune.

Il est demandé au conseil municipal d'accepter les remboursements des frais d'hôtel liés à l'événement cité ci-dessus.

**Direction Générale adjointe Culture et Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales**

**Relations internationales**

**REF : DVARI2012049**

**Signataire : CS/RH**

**OBJET :Prise en charge des frais de mission de Jacques Salvator et de Brahim Hedjem lors de l'attribution du "ReStore Award" au Centre Commercial le Millénaire le 18 avril 2012 à Berlin.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientation suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Considérant l'intérêt que la ville d'Aubervilliers porte au développement économique et innovant de son territoire,

A la majorité des membres du conseil les groupes"Aubervilliers en marche pour le changement" et "Changer à gauche pour Aubervilliers" s'étant abstenus

**DELIBERE :**

**PREND** en charge le coût de nuitées qui s'élève à 354 € pour Jacques Salvator, Maire d'Aubervilliers, et pour Brahim Hedjem, Maire-adjoint au Commerce, lors de leur déplacement à Berlin du 18 au 19 avril 2012 à l'occasion de la remise du *Restore Award 2012* au centre commercial Le *Millénaire*, par l'International Council of Shopping Centers, dans la catégorie «Nouveaux développements».

Les dépenses seront imputées au budget sur la ligne 602/6532/021.

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 11/02/2013

Publié le : 07/02/2013

Certifié exécutoire le : 11/02/2013

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué